

.... Des nouvelles ...

Le compte administratif 2022 est adopté : Fonctionnement : Dépenses : 109 280,49 € Recettes : 127 876,15 € Investissement : Dépenses réelles: 42 956,27 € Recettes réelles : 36 741,32 € Commandes en cours au 31/12 : 16 011,60 €	Résultat de fonctionnement Excédent cumulé au 31/12/22 : 96 262,56 € Résultat d'investissement Excédent cumulé au 31/12/2022 : 8 207,79
Le budget primitif 2023 est voté : Fonctionnement : Dépenses = recettes dont l'excédent reporté : 220 970,75 €	Les augmentations portant sur l'énergie, les matériaux, les travaux nous incitent vraiment à la prudence.
Investissement : Dépenses = recettes y compris le report : 154 106,61 € 	Prévisions d'investissement : Toiture de la salle de motricité (ex-préau) : 16 000€ subventionné à hauteur de 7 600 € Nouveaux projets : Toiture de la mairie : 71 000 € Terrain de jeux : 25 000€ subventionné à 14 000 € Voirie sur chemins seulement si nous obtenons des subventions, les travaux prévus en 2022 ont été ajournés faute de financement. Réfection de trottoirs rue de l'Eglise seulement si nous obtenons de subventions Radars pédagogiques : < 4000 € Les travaux ne seront effectués qu'après accord des subventions par nos partenaires (Etat, Région, Département)

Les taux des **impôts locaux** s'élèveront en 2023 à 28,11 % pour la taxe foncière et à 18,99 % pour la taxe foncière non bâtie et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 8,75 %. La recette supplémentaire attendue sera de 750 € environ.

La recette totale brute des impôts représente une somme prévisionnelle de 36 000 €



Ce qui se passe dans la commune :

Mairie-Ecole



La toiture de la salle de motricité a été refaite pendant les vacances de février pour un coût de 16000 € subventionné à hauteur de 47 %

Perspectives :

La toiture de la mairie est en mauvais état, elle est programmée en 2023. L'isolation des combles sera aussi changée. Nous attendons ainsi une réduction de la consommation de chauffage. Des subventions sont demandées.

Bâtiment Salle de l'Amitié et médiathèque

La remise aux normes a été exigée à la suite des contrôles périodiques intervenus en 2020/2021 (électricité, monte-charges, incendie...).

La salle est désormais pleinement utilisable et peut être louée comme avant.

Les enseignes ont été changées fin 2022

Médiathèque



Elle est ouverte les mercredis après-midi de 14 à 18h et les vendredis soirs de 19h30 à 20h30.

Cet été, elle sera fermée tout le mois d'août

Une partie des livres nous est prêtée par la médiathèque départementale. Ils sont changés deux fois par an en mars et septembre.

Périodiquement une heure de conte ou des jeux sont organisés.

Rues du Village



Le comblement des nids de poule est effectué par deux membres de l'équipe municipale régulièrement.

Le nettoyage des caniveaux est effectué par des conseillers municipaux avant le passage de la balayeuse une fois par trimestre.

Le contrat d'entretien avec l'ESAT des Eaux Bleues est reconduit. (Tonte, taille...)

Les membres de l'équipe municipale assurent également la taille de certaines haies communales (entrées du village,,,))

Les décorations de Noël ont été vérifiées, remises en état, installées, puis retirées par l'équipe municipale. Quelques éléments ont été achetés pour décembre 2022.

Le fleurissement des bacs disposés dans le village est également assuré par des membres de l'équipe municipale et des bénévoles.

Nous remercions vivement les habitants qui entretiennent régulièrement leur devant de maison ainsi que les bacs à fleurs communaux.

Terrain de jeux



Les jeux devenus dangereux ont été enlevés en 2021.

Un projet de réfection complète d'un terrain sécurisé est en cours. Il aboutira en 2023 après avoir refait plusieurs fois le dossier de subvention

Chemins ruraux



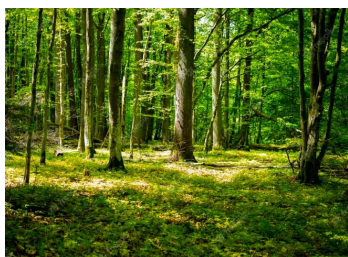
Ils sont en plus ou moins bon état et plus ou moins fréquentés.

Les parties les plus abîmées ou proches du village sont programmées sur plusieurs années.

Nous pensions refaire des chemins en 2022 mais nous n'avons pas obtenu de subvention.

Nous recommençons les dossiers pour 2023.

Forêts



L'entretien des parcelles est assuré par les affouagistes.

La barrière d'accès au bois régulièrement abîmée est réparée et le cadenas remplacé par des membres de l'équipe municipale.

Dépôts sauvages 	Il y en a de plus en plus, que ce soit sur les chemins ruraux, dans la forêt ou à proximité du point tri. Ils sont enlevés par des membres de l'équipe municipale aidés par des équipes de la CC2T mais cela a un coût pour la collectivité. Nous vous rappelons que l'accès aux déchetteries est gratuit pour les habitants.
Installation de la fibre 	Le service est possible depuis l'été 2022. Pour l'obtenir, il convient de souscrire à une offre chez un opérateur de téléphonie.
PLUI 	La compétence en matière d'organisation de l'urbanisme est désormais intercommunale mais les règles sont soumises à des orientations nationales. Les communes membres de la CC2T étaient pour beaucoup dotées de PLU. Il s'agit donc de fondre tous ces documents en un seul tout en modifiant certaines dispositions ou périmètres. Il y a déjà eu nombre de réunions de concertations à tous les niveaux. Nous en sommes au stade final puisque le conseil communautaire vient de voter la version définitive du PLUI.
Anniversaire de Jeanne Royer 100	Fin avril, Jeanne Royer a fêté ses 100 ans à l'EPHAD de Royaumeix où elle réside depuis un peu plus de 2 années. Monsieur le Maire a participé à la fête et lui a remis un cadeau gourmand au nom du conseil municipal.
Devenez Pompiers volontaires 	Le centre de secours de Domèvre-en-Haye sous la direction d'Anthony Collin cherche des pompiers volontaires. Si la mission vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec le centre selon le flyer que vous avez eu dans votre boîte